

## 2. La danse dans l'auge – Attestations en Nouvelle-Écosse

En autant que l'on puisse en juger d'après le témoignage de trois Acadiens de la Nouvelle-Écosse, la modernisation aurait procuré quelque adoucissement à la tradition d'origine qui ont participé à de telles célébrations dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À Concession, village du comté de Digby, on réservait la « danse dans l'auge à cochon » aux garçons seulement. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, en 1945, ce rituel s'est déroulé à l'extérieur de la maison, le soir de la noce, sur l'estrade très peu éclairée qu'on avait montée à l'extérieur pour la danse ; en cas de mauvais temps, la danse avait lieu dans la maison ou dans la grange. L'auge à cochon avait été nettoyée, parce que, précise le témoin, « ç'aurait coulé ». L'aîné dansait en pieds de bas dans l'auge à la musique d'un joueur de violon ; s'il y avait plusieurs danseurs, ils dansaient à tour de rôle. La danse n'était « point longue », parce que c'était très inconfortable, le fond de l'auge, qui mesurait environ un mètre sur trente centimètres (quatre pieds sur un), ayant la forme d'un triangle inversé<sup>1</sup>. Un autre témoin, de La Butte, raconte que son oncle, l'aîné de la famille, avait dû « danser dans l'auge » au mariage de son père (né en 1891 et marié à l'âge de 30 ans) en 1921. Au mariage du témoin, en 1945, son oncle, qui tenait un magasin dans le voisinage, a dit à sa sœur aînée : « Faut que tu ailles danser dans l'auge ! » Elle a vraiment dansé dans l'auge, sur le plancher du magasin. C'était la dernière fois, et peut-être la seule, qu'elle a vu cette tradition aujourd'hui disparue<sup>2</sup>. Un dernier témoin a assisté une seule fois à ce rituel. C'était le jour du mariage d'une cousine, à Pointe-de-l'Église, vers 1925, durant la soirée de noce : sa sœur aînée avait dansé dans l'auge. Il ne se rappelle pas si elle était chaussée ou nu-bas<sup>3</sup>. La tradition néo-écossaise de la région de Digby s'appliquait donc tantôt aux garçons exclusivement, tantôt aux aînés célibataires, garçons et filles ; à Chéticamp (Inverness), dans l'Île-du-Cap-Breton, la tradition n'a pas été attestée<sup>4</sup>.

Ces témoignages, antérieurs aux années 1950, pouvaient laisser croire à la disparition complète de cette tradition. Mais des documents découverts récemment font reculer cette date : une photo illustrant la danse dans l'auge dans une cuve à Pubnico en 1956 et une vidéo la présentant à Halifax en 1993.

---

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Jacqueline Thibault, 78 ans (née en 1923), de Comeauville (Digby), Nouvelle-Écosse, le 14 mai 2001.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> Angèle Boudreau, 78 ans (née en 1923), de La Butte (Digby), Nouvelle-Écosse, le 7 mai 2001.

<sup>3</sup> M. Félix Thibodeau, né à Pointe-de-l'Église en 1907, de Paradise (Annapolis), Nouvelle-Écosse, le 31 mai 2001.

<sup>4</sup> Barbara LeBlanc, qui a mené 80 entrevues sur la danse et ses interdictions dans trois paroisses de cette région, n'a pas rencontré cette tradition. Le père Anselme Chiasson, originaire de Chéticamp, confirme ne « pas avoir entendu parler de cette tradition », le 24 juin 1999.